

Des institutions à l'étranger refusent toute collaboration

L'absence de reconnaissance complique les expériences à l'étranger

Les personnes étudiant dans le domaine de la santé ne peuvent que profiter de contacts avec l'étranger. Pourtant, il est difficile de conclure des partenariats entre écoles supérieures et institutions étrangères. Le monde politique souhaite enfin y remédier.

Les expériences dans des hôpitaux et des écoles à l'étranger sont extrêmement enrichissantes pour les futurs professionnels de la santé. Le Berner Bildungszentrum Pflege (BZ) avec des sites à Berne et Thounne cultive des partenariats avec de nombreuses institutions du domaine des soins sises dans divers pays et pratique des échanges d'étudiants avec elles. Nouer de nouveaux contacts est toutefois assorti de procédures longues et pénibles, nous dit Petra Bourkia, cheffe du service Affaires internationales et diversité. Son expérience lui a montré que «les responsables à l'étranger veulent voir des diplômes reconnus au niveau national». Les titres cantonaux sont en général considérés comme étant du degré secondaire.

Il est difficile de faire passer le message que seules les filières de formation sont reconnues en Suisse, mais pas l'école en tant que telle, nous dit la responsable du service. Elle invite les responsables à Berne pour leur expliquer sur place la formation en soins et le système suisse de formation. «C'est une charge considérable», ajoute Mme Bourkia. Néanmoins, elle comprend bien que les partenaires potentiels veuillent y voir de tout près. Elle aussi elle vérifie à fond la qualité des institutions étrangères avant de se lancer dans un nouveau partenariat.

En dépit des grands efforts déployés, divers instituts en Grande-Bretagne, Scandinavie et d'autres pays européens ont refusé un partenariat. Ce qui est bien dommage, car justement les systèmes de santé britanniques et scandinaves sont très demandés en raison de leurs approches innovantes, estime Petra Bourkia. «Le système de santé suisse ne peut que profiter des expériences réalisées à l'étranger par les futurs professionnels de la santé lorsqu'ils rentrent en Suisse.»

Situation déconcertante

L'expérience de la collaboratrice de BZ Pflege n'est pas un cas isolé. La majorité des tout juste 150 écoles supérieures en Suisse rencontrent régulièrement des problèmes en raison de leur statut juridique compliqué. Le fait que les écoles ne sont pas reconnues sur le plan fédéral rend la coopération difficile avec les hautes écoles suisses et étrangères. De surcroît, les personnes diplômées des ES font face à des préjugés lorsqu'elles présentent leur candidature à des hautes écoles ou entreprises à l'étranger ou encore à des entreprises en Suisse qui ont des activités internationales. Il est en outre difficile pour les étudiants venant d'autres pays d'obtenir une bourse chez eux pour fréquenter les écoles supérieures en Suisse. Et parfois même, les autorités suisses refusent de leur accorder un permis de séjour, parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment bien le statut de leurs propres écoles supérieures.

De gauche à droite, le monde politique présente la même exigence

Les écoles supérieures veulent que ces obstacles soient enfin supprimés. Et le monde politique les soutient. En mars, Mme Anita Fetz, conseillère aux Etats bâloise PS, a déposé avec huit co-signataires une motion qui exige les quatre éléments suivants: possibilité pour les écoles supérieures d'obtenir une reconnaissance institutionnelle; parallèlement, la reconnaissance fédérale des filières de formation et des études post-diplômes doit être maintenue. La protection de la dénomination «Ecole supérieure» (ES) doit garantir qu'elle est strictement réservée aux écoles proposant au moins une filière de formation reconnue par la Confédération. De plus, les diplômes ES devront être signés par la Confédération et munis du logo de la Confédération. La commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) appuie elle aussi la demande de renforcer les écoles supérieures; d'ailleurs, sa motion a été acceptée sans voix contraire le 25 mai. Enfin, le 6 juin, le Conseil des Etats a soutenu la motion Fetz par 31 voix contre 6 voix contraires.

Anita Fetz présente les arguments suivants pour étayer sa motion: «Les écoles supérieures (ES) forment des spécialistes hautement qualifiés et contribuent ainsi directement au dynamisme de notre système de formation». Les diplômées et les diplômés sont très demandés par le monde économique. «Or une reconnaissance institutionnelle est souvent attendue à l'échelle internationale». Voilà pourquoi la dénomination «école supérieure» doit bénéficier de la même protection que les dénominations «université» ou «haute école spécialisée».

Le monde économique doit continuer à avoir voix au chapitre

La présidente de la Conférence suisse des écoles supérieures, Mme Franziska Lang-Schmid, salue ces motions. «Les écoles supérieures continuent de souffrir de discrimination inutile dans la concurrence internationale». Elle souligne toutefois qu'il est exclu de s'octroyer le statut de haute école spécialisée. Le but n'est pas non plus d'élaborer de manière autonome des offres de formation à tout va. A l'avenir également, les besoins en filières de formation seront identifiés en étroite coopération avec le monde économique. Les plans d'études cadres qui définissent l'image de la profession et les compétences opérationnelles continueront d'être développés conjointement avec les organisations du monde du travail et les écoles, précise Mme Lang-Schmid. «Nous voulons seulement diminuer les problèmes auxquels nos écoles sont confrontées quotidiennement».

Des acteurs incontournables dans la formation professionnelle

Il y a en Suisse tout juste 150 écoles supérieures dont les filières de formation sont contrôlées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Par année, 8500 personnes obtiennent un diplôme ES et 1400 autres poursuivent leur formation dans le cadre d'une filière postdiplôme ES. De même que les hautes écoles, les écoles supérieures font partie du degré tertiaire du système suisse de formation. Huit domaines sont représentés au sein de la Conférence suisse des écoles supérieures: technique, santé, économie, hôtellerie/restauration et tourisme, agriculture et économie forestière, social et formation des adultes, arts visuels/arts appliqués et design, trafic et transport.